

## Brevets—Loi

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** A mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Convoquez les députés.

(La motion de M. Benjamin, mise aux voix, est rejetée.)

## (Vote n° 24)

## POUR

## Députés

Axworthy	Isabelle	Parry
Benjamin	Killens	Riis
Boudria	MacLellan	Young—18
Cassidy	Manly	
Copps	Murphy	
Finestone	Nicholson	
Grondin	(Trinity)	
Heap	Nunziata	

## CONTRE

## Députés

Andre	Graham	Mitges
Binns	Gray	Nowlan
Blouin	(Bonaventure—Îles-de-	Peterson
Boyer	la-Madeleine)	Pietz
Cardiff	Halliday	Plourde
Champagne	Hamilton	Scowen
(Saint-Hyacinthe—	Hicks	Suluk
Bagot)	Holtmann	Thacker
Clifford	Jepson	Towers
Côté	Leblanc	Tupper
(Lac-Saint-Jean)	Lewis	Valcourt
Crouse	MacDonald	Wilson
Daubney	(Kingston et	(Swift Current—
Dick	les Îles)	Maple Creek)
Dorin	Malone	Witer—46
Duplessis	Marin	
Fennell	Mazankowski	
Forrestall	McCrossan	
Gérin	McCuish	
Gormley	McKenzie	

● (1540)

**M. le Président:** Je déclare la motion rejetée. L'honorable vice-premier ministre (M. Mazankowski) invoque le Règlement.

**M. Mazankowski:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Je dois malheureusement informer la Chambre que je n'ai pas pu m'entendre avec mes collègues de l'opposition concernant l'application des articles 115 et 116 du Règlement. Il saute aux yeux que l'opposition ne veut pas étudier cette mesure. Nous nous sommes butés à plusieurs motions dilatoires...

**M. Benjamin:** L'une venant de vous!

**M. Mazankowski:** ... à des manoeuvres frustrantes, lorsque nous avons tenté de présenter ce projet de loi, à des rappels au Règlement et à des questions de privilège invoqués sous des prétextes farfelus et extraordinaires...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Cassidy:** Où est l'harmonie d'un monde meilleur là-dedans?

**M. Mazankowski:** C'est évident...

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Si c'est vraiment évident, les longs discours sont peut-être superflus.

**M. Mazankowski:** Je vous remercie, monsieur le Président. Il est manifeste que le fond de ce projet de loi sur lequel nous espérons avoir un débat éclairé n'intéresse pas les députés de l'opposition. Ils s'intéressent plutôt à des tactiques dilatoires. Je tiens donc à informer la Chambre que lundi prochain je présenterai une motion demandant que deux jours supplémentaires de débat soient accordés pour l'étude du projet de loi à cette étape.

**M. Riis:** C'est la mort de la démocratie.

**M. le Président:** Débat.

**M. Nunziata:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. En raison de circonstances indépendantes de ma volonté, je n'ai pas pu participer au vote qui s'est déroulé vers 1 h 30 cet après-midi. Je tiens à dire à la Chambre que si j'avais été là, j'aurais voté avec mon parti.

**M. le Président:** Reprise du débat.

**Mme Copps:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Étant donné que le vice-premier ministre (M. Mazankowski) a profité de son prétendu rappel au Règlement pour nous faire passer sous le manteau un avis de clôture, j'aimerais lui signaler en douce que de ce côté-ci de la Chambre, nous nous battons jusqu'au bout contre cette clôture. Nous continuerons à nous y opposer à la Chambre des communes et à l'extérieur.

**Mlle MacDonald:** Grand bien vous fasse.

**M. Benjamin:** Vous avez deux heures, Sheila.

**M. le Président:** La parole est au député de Nepean—Carleton (M. Tupper) sur le débat.

**M. Bill Tupper (Nepean—Carleton):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole cet après-midi au nom de mes concitoyens de Nepean—Carleton pour leur faire part, ainsi qu'aux députés, de mes opinions concernant le projet de loi C-22 et les changements qu'il contient. Un député qui est relativement novice à la Chambre des communes a du mal à comprendre pourquoi il a été aussi difficile d'arriver à un débat sur cette mesure. Il s'agit en effet d'un projet de loi qui a beaucoup retenu l'attention, non seulement à la Chambre, mais dans tout le pays. C'est une mesure importante. Elle s'attaque à une question dont tous les députés doivent certainement discuter. Tous les Canadiens doivent y réfléchir soigneusement. Il faut qu'ils soient tous bien informés quant aux avantages et aux inconvénients de ce projet de loi, aux facteurs qui pourraient entraîner une hausse éventuelle du prix des médicaments et autres choses que nous pourrions établir ici. Je pense